

ARCHIVES DU VIEUX CHATEAU.

Christophe Méloche, archéologue arboisien, médiéviste reconnu, est membre de l'association depuis sa création. Désigné par le Service Régional d'Archéologie comme responsable du suivi des travaux et fouilles éventuelles du vieux château de notre village, il a effectué un important travail de lecture et de copie des archives départementales du Doubs. Il en a tiré une étude fort intéressante qu'il nous a transmise et qui est à disposition du public à la mairie. Nous en avons ci-dessous résumé la teneur.

1 - Le bourg castral

On peut savoir, grâce à des écrits de Gilbert Cousin, que l'ancien village est, dès 1552, *presque réduite à l'état de hameau, et dans le château lui-même s'étaient des jardins ...*

Autre témoin de l'époque, Jehan de Ban estime que le village compte *environ 22 feux*, ce qui correspond à 100 à 120 personnes. Sans doute parle-t-il du nouveau village, à l'emplacement qu'il occupe encore aujourd'hui. En effet, l'un des habitants de l'époque, Claude Regnault dit Bourgeois, envoie une supplique à Charles Quint, lui demandant l'autorisation de bâtir un four dans sa maison. Le four banal (dans lequel la cuisson du pain était obligatoire moyennant finances), sans doute resté dans l'enceinte du château, était trop éloigné. Cette autorisation lui fut donnée en 1554 contre redevance annuelle de dix sols par utilisateur.

Christophe Méloche estime en conséquence que la "migration" de l'habitat, du bourg médiéval vers le rebord du plateau, déjà bien amorcée au début du XVIème, est achevée à la fin de ce siècle, d'autant que d'autres documents datant de 1600 prouvent que le four banal était déjà reconstruit dans le village.

2 - L'église

Dans un texte relatant la visite du château en 1632, l'église paroissiale est toujours mentionnée à proximité du site castral et plus précisément dans le secteur du corps de logis, dans l'enceinte du château. Philippe Marchant, seigneur de La Châtelaine depuis 1625, demande au roi d'Espagne Philippe IV la permission d'ériger une chapelle dans le village de La Châtelaine.

Cette chapelle, construite sur les fonds propres de la seigneurie, sera consacrée église paroissiale entre 1663 et 1698 par Antoine Pierre de Grammont, archevêque de Besançon. Par contre le cimetière paroissial demeurait encore à son emplacement primitif en 1725 comme le rappelait le curé Jean Monnier qui demandait la fermeture de ce cimetière pour en empêcher la profanation, en particulier par les animaux sauvages.

3 - Le château

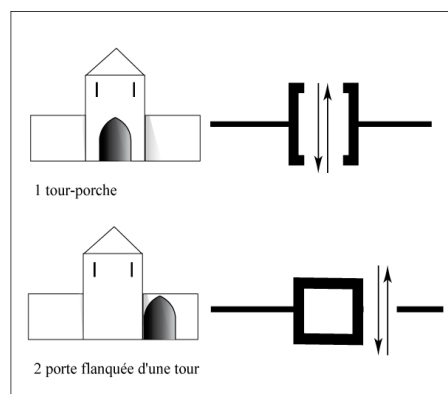
En 1625, Philippe Marchant demande et obtient l'autorisation d'abattre les murailles du château pour en récupérer les moellons destinés à l'érection d'une chapelle. Même ruiné, le château demeure un signe visible de la puissance seigneuriale, auquel sont attachés un certain nombre de droits :

- Le devoir de garde pesant sur les habitants de La Châtelaine et des Planches. A noter que jusqu'en 1374, le village de Mesnay faisait partie de la prévôté et ses habitants devaient à ce titre faire le guet au château. Ils payèrent 100 francs d'or au comte de Bourgogne pour avoir la possibilité de remplir ce devoir féodal ... à Arbois. Ce qui était payer le prix fort, les obligeant à emprunter une partie de la somme à la ville d'Arbois, et ce d'autant plus que certains d'entre eux avaient été tués lors de leur sommeil (!) durant un guet qu'ils faisaient sur les chemins de ronde de La Châtelaine.
- L'obligation de corvées pour les habitants. L'une de ces corvées est la fenaison d'une pièce de pré appartenant au domaine seigneurial, (bien réduit en 1600), et dont le foin revient au châtelain assurant la garde du château.

Christophe Méloche consacre une partie de son étude à la description faite du château en 1632 par Gilbert Cousin. Certaines mesures, certaines mentions, certaines architectures, certains dispositifs décrits dans ces textes, ne correspondent guère à ce que l'on peut voir sur place aujourd'hui. La tour de l'entrée est bien mentionnée mais on ne trouve aucun descriptif de la grande salle voûtée. Il demeure donc bien des mystères quant à l'aspect originel de notre « vieux château ».

Ce qui ne manquera pas de motiver plus encore tous les amoureux du site et particulièrement les membres de « l'association pour la sauvegarde du vieux château ». Bien des archives demeurent à fouiller et bien des révélations nous attendent.

Quant au travail sur place, toute une équipe de passionnés est prête à continuer, dans le respect des règles établies par le S.R.A. et dans un esprit de camaraderie qui ne se dément pas.



Exemple de contradiction entre le descriptif de Gilbert Cousin qui parle d'une porte flanquée d'une tour et la réalité du terrain : la tour-porche effondrée.